



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-573**

Séance publique du

13 décembre 2017

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture	
Identifiant :	
Date de signature : 15/12/2017	
Date de réception : 15/12/17	
	POUR CERTIFICATION DU CARACTERE ELECTORAL - ACTE DE - COMPTE RENDU APPROUVE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXAMEN EN CONSEIL DE LEGAUTE ✓

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-
BUDGET PRIMITIF 2018 - MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L1612-1 DU CGCT**

Le 13 décembre 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/12/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Charlotte BENON, Madame Dominique AUGÉY à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
Regie de l'eau et de l'assainissement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2017

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Monsieur Jules SUSINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT-BUDGET PRIMITIF 2018 - MISE EN PLACE DE CREDITS
D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1612-1 DU CGCT- Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Pour éviter que l'action des services publics ne soit paralysée dans l'attente du vote du Budget Primitif, l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Locales prévoit que, dans le cas où le budget de la commune n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le maire peut, jusqu'à l'adoption de ce budget, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2018 des services de l'Eau et de l'Assainissement, il convient de recourir à cette procédure pour inscrire des crédits par anticipation, et ainsi ne pas interrompre nos travaux d'investissement.

Les crédits d'investissement votés en 2017 aux chapitres 20, 21 et 23, s'élèvent à :

BUDGET EAU	
Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »	40 000.00 €
Chapitre 21 « immobilisations corporelles »	9 389 960.67 €
Chapitre 23 « immobilisations en cours »	1 225 882.70 €
Total	10 655 843,37 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	
Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »	30 000.00 €
Chapitre 21 « immobilisations corporelles »	8 302 889.78 €
Chapitre 23 « immobilisations en cours »	500 000.00 €
Total	8 832 889,78 €

Si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la mise en place à compter du 1^{er} janvier 2018 de crédits d'investissement pour les montants suivants, à hauteur de 15 % des dotations d'investissement 2017 (chiffres arrondis) :

BUDGET EAU	Dotations
Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »	6 000.00 €
Chapitre 21 « immobilisations corporelles »	1 408 494.00 €
Chapitre 23 « immobilisations en cours »	183 882.00 €
Total dépenses d'équipement EAU	1 598 376.00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dotations
Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »	4 500.00 €
Chapitre 21 « immobilisations corporelles »	1 245 433.00 €
Chapitre 23 « immobilisations en cours »	75 000.00 €
Total dépenses d'équipement ASSAINISSEMENT	1 324 933.00 €

**DL.2017-573 - COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT-BUDGET PRIMITIF 2018 - MISE EN PLACE DE CREDITS
D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1612-1 DU CGCT-**

Présents et représentés : 52
Présents : 43
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 52
Pour : 52
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/12/2017
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Aix-en-Provence le, 15 décembre 2017

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d'Aix en Provence
à
M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

15 DEC. 2017

DIRECTION / SERVICE : Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Décembre 2017

COURRIER ARRIVE

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - OUVERTURES ET VIREMENTS DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2017

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-539

OBJET DE L'ACTE : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL - MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1612-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-540

OBJET DE L'ACTE : CREATION DE DEUX BUDGETS ANNEXES DANS LE CADRE DES CONVENTIONS DE GESTION AVEC LA METROPOLE - COMPETENCES TRANSFEREES AU 1er JANVIER 2018 DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-541

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICE DE L'EAU - DECISION MODIFICATIVE POUR L'EXERCICE 2017

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-542

OBJET DE L'ACTE : RELATIONS ET FLUX FINANCIERS 2017 ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-543

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-BUDGET PRIMITIF 2018 - MISE EN PLACE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1612-1 DU CGCT

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-573

OBJET DE L'ACTE : ELECTION D'UN CONSEILLER METROPOLITAIN ainsi que la feuille de dépouillement et l'enveloppe contenant les bulletins.

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017
N° DE L'ACTE: DL.2017-574

OBJET DE L'ACTE : POURSUITE DES PROCEDURES DE MODIFICATION ET DE REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AIX-EN-PROVENCE PAR LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - ACCORD DE LA COMMUNE

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-596

OBJET DE L'ACTE : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLU EN MATIERE D'EQUIPEMENTS PUBLICS, DE RESEAUX, DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT.

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-608

OBJET DE L'ACTE : INFORMATION SUR LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°1 DU PLU D'AIX EN PROVENCE

DATE DE L'ACTE : 13 décembre 2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-609

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

15 DEC. 2017

COURRIER ARRIVE